

Duplicata
GREFFE DU
TRIBUNAL D'INSTANCE
DE COLMAR

RECEPISSE DE DEPOT

REGISTRE DU COMMERCE & DES SOCIETES
10, RUE DES AUGUSTINS
CS 50466
68020 COLMAR CEDEX
TEL: 03.89.24.77.45

RSM EST
50 avenue d'Alsace
68027 COLMAR CEDEX

V/REF :
N/REF : 76 B 115 / 2019-B-5492

Le greffier du tribunal d'instance de Colmar certifie qu'il a reçu le 05/07/2019,

les documents comptables prévus aux articles L 232-21 et suivants du code de commerce, de l'exercice clos le 31/12/2018.

Concernant la société

A LA FEUILLE DE VIGNE
Société par actions simplifiée
11A boulevard du Champ de Mars
68000 Colmar

Le dépôt a été enregistré sous le numéro 2019-B-5492 le 05/07/2019
R.C.S. COLMAR TI 306 843 350 (76 B 115)

Fait à COLMAR le 05/07/2019,
LE GREFFIER

76B115
2018B5432

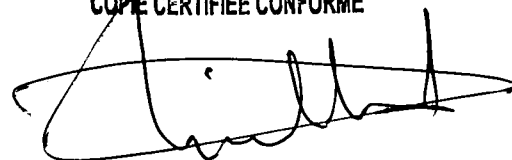
COMPTES ANNUELS

Période du 01/01/2018 au 31/12/2018

SASU A LA FEUILLE DE VIGNE

au capital de 460 000 €
11 A boulevard du Champ de Mars
68000 COLMAR

COPIE CERTIFIÉE CONFORME



LE PRÉSIDENT

 Sommaire

1. ETATS DE SYNTHESE	3
Bilan	4
Compte de résultat	6
Compte de résultat (suite)	7
2. ANNEXE	8
Synthèse de l'annexe	9
Règles et méthodes comptables	11
Notes sur le bilan	14
Notes sur le compte de résultat	23
Autres informations	25

COMPTES ANNUELS

Période du 01/01/2018 au 31/12/2018

ETATS DE SYNTHESE

Bilan

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/18	Net au 31/12/17
ACTIF				
Capital souscrit non appelé				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets et droits assimilés	7 500,00	7 500,00		
Fonds commercial	15 244,90		15 244,90	15 244,90
Autres immobilisations incorporelles	12 128,84	12 097,71	31,13	54,73
Immobilisations corporelles				
Terrains	33 799,90	19 426,38	14 373,52	17 090,36
Constructions	0,05		0,05	0,05
Installations techniques, matériel et outillage	238 323,80	148 082,63	90 241,17	23 664,75
Autres immobilisations corporelles	1 736 011,98	1 184 589,94	551 422,04	322 814,06
Immob. en cours / Avances & acomptes				70 480,92
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées	176 217,64		176 217,64	134 125,02
Autres titres immobilisés	50 771,96		50 771,96	50 071,96
Prêts	9 028,10		9 028,10	16 949,66
Autres immobilisations financières	549 475,76		549 475,76	810 501,10
ACTIF IMMOBILISE	2 828 502,93	1 371 696,66	1 456 806,27	1 460 997,51
Stocks				
Matières premières et autres approv.	4 721,00		4 721,00	3 924,00
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	567,00		567,00	486,00
Créances				
Clients et comptes rattachés	39 802,04		39 802,04	68 512,16
Fournisseurs débiteurs	220,82		220,82	6 011,00
Personnel				10,80
Etat, Impôts sur les bénéfices	90,00		90,00	90,00
Etat, TVA	24 065,28		24 065,28	21 861,77
Autres créances	1 565,03		1 565,03	5 407,03
Divers				
Avances et acomptes versés sur commandes	1 637,99		1 637,99	518,75
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	472 063,58		472 063,58	41 934,19
Charges constatées d'avance	11 284,00		11 284,00	12 505,00
ACTIF CIRCULANT	556 016,74		556 016,74	161 260,70
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Prime de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion - Actif				
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL ACTIF	3 384 519,67	1 371 696,66	2 012 823,01	1 622 258,21

Bilan

	Net au 31/12/18	Net au 31/12/17
PASSIF		
Capital social ou individuel	460 000,00	10 000,00
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecarts de réévaluation		
Réserve légale	1 000,00	1 000,00
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	886 279,31	864 336,35
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice	172 447,85	151 942,96
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées	81 355,34	91 020,01
CAPITAUX PROPRES	1 601 082,50	1 118 299,32
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	90 377,57	120 792,28
Emprunts et dettes financières diverses		
Emprunts et dettes financières diverses - Groupes et Associés	52 696,00	134 757,00
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	12 887,01	9 551,45
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	116 393,16	151 936,13
Dettes fiscales et sociales	82 826,72	61 032,50
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	50 630,81	14 185,49
Autres dettes	2 729,24	7 904,04
Produits constatés d'avance	3 200,00	3 800,00
DETTES	411 740,51	503 958,89
Ecarts de conversion - Passif		
TOTAL PASSIF	2 012 823,01	1 622 258,21

Compte de résultat

	31/12/2018	31/12/2017
Produits d'exploitation (1)		
Ventes de marchandises	3 789,54	3 455,67
Production vendue (biens)		
Production vendue (services)	1 495 822,87	1 419 018,26
Chiffre d'affaires net	1 499 612,41	1 422 473,93
<i>Dont à l'exportation</i>		
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation	1 542,53	10 306,72
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	1 387,07	10 882,39
Autres produits	121,00	207,58
Total I	1 502 663,01	1 443 870,62
Charges d'exploitation (2)		
Achats de marchandises	2 231,46	2 015,01
Variations de stock	-81,00	-27,00
Achats de matières premières et autres approvisionnements	64 389,78	51 960,89
Variations de stock	-797,00	133,00
Autres achats et charges externes (a)	587 374,91	581 941,22
Impôts, taxes et versements assimilés	29 934,97	27 789,20
Salaires et traitements	287 932,62	273 960,62
Charges sociales	74 958,09	65 495,18
Dotations aux amortissements et dépréciations :		
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements	114 430,55	97 109,69
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations		
- Pour risques et charges : dotations aux provisions		
Autres charges	90 776,11	85 702,61
Total II	1 251 150,49	1 186 080,42
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	251 512,52	257 790,20
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun		
Bénéfice attribué ou perte transférée III		
Perte supportée ou bénéfice transféré IV		
Produits financiers		
De participation (3)		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)		
Autres intérêts et produits assimilés (3)	11 901,76	19 182,40
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total V	11 901,76	19 182,40
Charges financières		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées (4)	56 600,04	71 014,37
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total VI	56 600,04	71 014,37
RESULTAT FINANCIER (V-VI)	-44 698,28	-51 831,97
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	206 814,24	205 958,23

Compte de résultat (suite)

	31/12/2018	31/12/2017
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	16 525,96	19 919,25
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges	25 246,97	25 406,70
Total VII	41 772,93	45 325,95
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	25,00	2 955,00
Sur opérations en capital	580,02	683,24
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	15 582,30	23 824,98
Total VIII	16 187,32	27 463,22
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	25 585,61	17 862,73
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	59 952,00	71 878,00
Total des produits (I+III+V+VII)	1 556 337,70	1 508 378,97
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	1 383 889,85	1 356 436,01
BENEFICE OU PERTE	172 447,85	151 942,96

COMPTES ANNUELS

Période du 01/01/2018 au 31/12/2018

ANNEXE

Synthèse de l'annexe

	Applicable	Non applicable	Non significatif
- Règles et méthodes comptables	x		
- Faits caractéristiques		x	
- Actif immobilisé	x		
- Détail des immobilisations	x		
- Frais d'établissement		x	
- Frais de recherche et de développement		x	
- Fonds commercial	x		
- Intérêts immobilisés		x	
- Immobilisations en cours de production		x	
- Approche par composant		x	
- Estimation des titres immobilisés de l'activité de portefeuille		x	
- Liste des filiales	x		
- Détail des amortissements		x	
- Tests de dépréciation des immobilisations		x	
- Informations sur les stocks	x		
- Etat des échéances des créances	x		
- Produits à recevoir	(Détail)		
- Informations sur la créance résultant du report en arrière des déficits		x	
- Dépréciation des immobilisations		x	
- Dépréciation des stocks		x	
- Dépréciation des créances		x	
- Dépréciation des valeurs mobilières		x	
- Intérêts sur éléments de l'actif circulant		x	
- Composition du capital social	x		
- Parts bénéficiaires		x	
- Obligations convertibles échangeables		x	
- Tableau d'affectation du résultat de l'exercice précédent		x	
- Tableau de variation des capitaux propres		x	
- Provisions réglementées	x		
- Provisions pour risques et charges		x	
- Etat des échéances des dettes	x		
- Dettes garanties par des suretés réelles		x	
- Charges à payer	(Détail)		
- Passifs sans évaluation fiable		x	
- Primes de remboursement d'emprunts		x	
- Ecart de conversion sur créances et dettes		x	
- Clause de réserve de propriété		x	
- Dettes et créances représentées par des effets de commerce		x	
- Différences d'évaluation sur éléments fongibles		x	
- Dettes et créances concernant les entreprises liées		x	
- Actions propres		x	
- Règlement des difficultés des entreprises		x	
- Charges constatées d'avance	(Détail)		
- Produits constatés d'avance	(Détail)		

Synthèse de l'annexe

	Applicable	Non applicable	Non significatif
- Ventilation du chiffre d'affaires net		x	
- Contrats à long terme		x	
- Frais accessoires d'achat		x	
- Informations sur les honoraires des commissaires aux comptes	x		
- Eléments imputables à un autre exercice		x	
- Opérations faites en commun		x	
- Résultat financier		x	
- Transferts de charges d'exploitation et financières		x	
- Transactions avec des parties liées		x	
- Eléments financiers concernant les entreprises liées		x	
- Eléments exceptionnels imputables à un autre exercice		x	
- Eléments exceptionnels		x	
- Transferts de charges exceptionnelles		x	
- Base de l'impôt sur les sociétés		x	
- Impact des évaluations fiscales dérogatoires		x	
- Ventilation de l'impôt sur les bénéfices		x	
- Incidence des modifications votées entre la date de clôture et la date d'arrêté des comptes		x	
- Accroissements et allègements de la dette future d'impôt		x	
- Intégration fiscale : Identité de la société tête de groupe	x		
- Evénements postérieurs à la clôture		x	
- Informations sur transactions effectuées sur les marchés de produits dérivés		x	
- Effectifs		x	
- Droits individuels à la formation (D.I.F)		x	
- Avances et crédits alloués aux dirigeants sociaux		x	
- Rémunération globale et par catégorie de dirigeants		x	
- Identité de la société mère consolidant les comptes de la société		x	
- Engagements financiers donnés	x		
- Autres opérations non inscrites au bilan		x	
- Engagements financiers reçus		x	
- Crédit-bail		x	
- Engagement de retraite			x
- CICE	x		
- Aspects environnementaux		x	

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SASU A LA FEUILLE DE VIGNE

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2018, dont le total est de 2 012 823 EURO
et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 172 448 EURO.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2018 au 31/12/2018.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés par le dirigeant de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2018 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en EURO.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Règles et méthodes comptables

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire et dégressif en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets :
 - Droits d'entrée ACCOR: 8 ans
 - Site internet: 3 ans
- * Terrains et aménagements : 10 ans
- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 3 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers :
 - Installations générales: 5 à 20 ans
 - Aménagement du terrain: 10 ans
- * Matériel de transport : 5 ans
- * Matériel de bureau : 1 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise pratique l'amortissement dérogatoire pour bénéficier de la déduction fiscale des amortissements en ce qui concerne les immobilisations dont la durée d'utilisation comptable est plus longue que la durée d'usage fiscale.

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Charges à payer et produit à recevoir

Règles et méthodes comptables

Pour des raisons de simplification, l'ensemble des charges à payer, y compris les dettes fournisseurs, est enregistré hors taxes.

Il en est de même pour les produits non encore facturés.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant aux rémunérations éligibles de l'année civile 2018 a été constaté pour un montant de 16 853 EURO. Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit correspondant a été porté au crédit du compte 649 - Charges de personnel - CICE.

Le produit du CICE comptabilisé au titre de l'exercice vient en diminution des charges d'exploitation et est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	15 245			15 245
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	19 629			19 629
Immobilisations incorporelles	34 874			34 874
- Terrains	33 800			33 800
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	170 422	88 130	20 228	238 324
- Installations générales, agencements aménagements divers	1 527 462	318 841	130 817	1 715 486
- Matériel de transport	12 350			12 350
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	8 761	483	1 068	8 176
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours	70 481		70 481	
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	1 823 276	407 455	222 595	2 008 136
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	134 125	42 093		176 218
- Autres titres immobilisés	50 072	700		50 772
- Prêts et autres immobilisations financières	827 451		268 947	558 504
Immobilisations financières	1 011 648	42 793	268 947	785 493
ACTIF IMMOBILISE	2 869 797	450 247	491 542	2 828 503

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		407 455	42 793	450 247
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		407 455	42 793	450 247
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste		70 481		70 481
Virements vers l'actif circulant				
Cessions		152 114	268 947	421 061
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice		222 595	268 947	491 542

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	31/12/2018
Éléments achetés	15 244
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	
Total	15 245

Le fonds commercial comprend le fonds de commerce sis 11a, Boulevard du Champ de Mars à Colmar avec droit au bail et l'enseigne "A LA FEUILLE DE VIGNE"

Il s'agit d'un fonds acheté et bénéficiant d'une protection juridique.

La valeur mentionnée est celle de l'acte d'acquisition.

Notes sur le bilan

Immobilisations financières

Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres (autres que le capital)	Quote-part du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos
- Filiales (détenues à + 50 %)				
SCI JACQUES CHEVILLARD 68000 COLMAR	10 000	63 591	100,00	-51 807
- Participations (détenues entre 10 et 50%)				

Renseignements globaux sur toutes les filiales

	Valeur comptable Brute	Valeur comptable Nette	Montant des prêts et avances	Cautions et avals	Dividendes encaissés
- Filiales (détenues à + 50 %)					
	7 203	7 203	169 015		
- Participations (détenues entre 10 et 50%)					
- Autres filiales françaises					
- Autres filiales étrangères					
- Autres participations françaises					
- Autres participations étrangères					

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	19 574	24		19 598
Immobilisations incorporelles	19 574	24		19 598
- Terrains	16 710	2 717		19 426
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	146 757	21 176	19 850	148 083
- Installations générales, agencements aménagements divers	1 206 165	89 180	130 615	1 164 730
- Matériel de transport	12 350			12 350
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	7 244	1 334	1 068	7 510
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	1 389 226	114 407	151 534	1 352 099
ACTIF IMMOBILISE	1 408 800	114 431	151 534	1 371 697

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 804 546 EURO et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations	169 015		169 015
Prêts	9 028		9 028
Autres	549 476		549 476
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	39 802	39 802	
Autres	25 941	25 941	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	11 284	11 284	
Total	804 546	77 027	727 519
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice	7 921		

Produits à recevoir

	Montant
Intérêts courus sur prêts	9 028
Intérêts à recevoir Blancol	117
Total	9 145

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 460 000,00 EURO décomposé en 23 000 titres d'une valeur nominale de 20,00 EURO.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	500	20,00
Titres émis pendant l'exercice	22 500	20,00
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	23 000	20,00

Liste des propriétaires du capital

	% de détenion	Nombre de part ou d'actions
--	------------------	--------------------------------

I. PERSONNES MORALES

JAPALOU 68000 COLMAR	100,00	23 000,00
----------------------	--------	-----------

II. PERSONNES PHYSIQUES

Provisions réglementées

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Reconstitution des gisements pétroliers				
Pour investissements				
Pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires	91 020	15 582	25 247	81 355
Prêts d'installation				
Autres provisions				
Total	91 020	15 582	25 247	81 355

Répartition des dotations et reprises :

Exploitation		
Financières		
Exceptionnelles	15 582	25 247

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 398 854 EURO et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	90 378	30 706	59 672	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	116 393	116 393		
Dettes fiscales et sociales	82 827	82 827		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	50 631	50 631		
Autres dettes (**)	55 425	55 425		
Produits constatés d'avance	3 200	3 200		
Total	398 854	339 182	59 672	

(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice

(*) Emprunts remboursés sur l'exercice dont :

30 415

(**) Dont envers groupe et associés

9 597

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
Eau, énergie CAP	5 885
Maintenance - CAP	2 022
Honoraires CAP	9 520
Commissions sur ventes CAP	4 655
Annonces et insertions CAP	2 556
Décoration CAP	140
Redevances CAP	10 399
Japalou CAP	9 597
Dettes prov.s/congés à payer	21 076
Intéressement à payer	3 746
Autres charges à payer	4 931
Charges soc.s/congés à payer	5 269
Autres charges à payer	1 233
Forfait social sur intéressement	749
Contribution Eco.Territoriale CAP	621
Formation professionnelle CAP	2 768
Taxe d'apprentissage CAP	1 168
Total	86 335

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Prod.entretien-accueil CPA	3 615		
Assurances CPA	1 967		
Combustible CPA	1 200		
Annonces et insert. CPA	1 457		
Droits d'auteur CPA	559		
Ent.mat.& outillage	2 148		
Cotisations professionnelles CAP	78		
Locations mobilières CPA	165		
Abonnement musical CPA	95		
Total	11 284		

Notes sur le bilan

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
Produits constatés d'avance	3 200		
Total	3 200		

 Notes sur le compte de résultat**Charges et produits d'exploitation et financiers****Rémunération des commissaires aux comptes****Commissaire aux comptes Titulaire**

Honoraire de certification des comptes : 3 150 EURO

Honoraire des autres services : 0 EURO

Notes sur le compte de résultat

Impôts sur les bénéfices - Intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 01/01/2015, la société SASU A LA FEUILLE DE VIGNE est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe EURL JAPALOU.

Autres informations

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en EURO
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
<i>Nantissement du fonds de commerce</i>	720 000
<i>Nantissement de 500 parts sociales</i>	2 450 000
Autres engagements donnés	3 170 000
Total	3 170 000

Dont concernant :

Les dirigeants

Les filiales

Les participations

Les autres entreprises liées

Engagements assortis de suretés réelles

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le CICE ayant pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises, il sera notamment affecté à des efforts en matière de reconstitution de notre fonds de roulement.

A LA FEUILLE DE VIGNE

Société Par Actions Simplifiée au capital de 460 000.00 €

Siège social : 11 A boulevard du Champ de Mars

68000 COLMAR

306 843 350 RCS COLMAR

TEXTE DE LA DECISION ANNUELLE D'AFFECTION DE RESULTAT PRISE PAR L'ASSOCIEE UNIQUE DU 25 JUIN 2019

DEUXIÈME DECISION

L'associée unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2018, s'élevant à 172 447.85 €, de la manière suivante :

- Un résultat de	172 447.85 €
- Une somme de	8 622.39 €
représentant au moins 5 % du bénéfice, au compte de "réserve légale",	
- Soit un bénéfice distribuable de	163 825.46 €
- Une somme de	150 000.00 €
à la distribution de dividende,	
- et le solde, soit	13 825.46 €
au compte "Autres réserves"	

Ce dividende sera mis en paiement à compter de ce jour.

Conformément à l'article 243 bis du Code général des impôts, il est également précisé que les revenus distribués ci-dessus ne sont pas éligibles à l'abattement de 40 % mentionné à l'article 158-3-2° du même code.

Suite à la distribution de dividendes, le solde des Autres réserves s'élève ainsi à 900 104.77 €. Le Crédit d'Impôt pour la Compétitivité et l'Emploi (CICE) ne pouvant refinancer une hausse de la part des bénéfices distribués, ni augmenter les rémunérations des personnes exerçant des fonctions de direction dans l'entreprise, il est rappelé qu'une somme au moins équivalente aux CICE 2013, 2014, 2015, 2016, 2017 et 2018, soit 89 535 € reste affectée en Autres réserves.

Rappel des dividendes antérieurement distribués

L'associée unique, pour répondre aux prescriptions de l'article 243 bis du Code général des impôts, prend acte de ce que les sommes distribuées à titre de dividendes pour les trois exercices précédents, ont été les suivantes :

Exercice : 31/12/2017

- Dividende global distribué :	130 000.00 €
- Montant global non éligible à l'abattement de 40% :	130 000.00 €

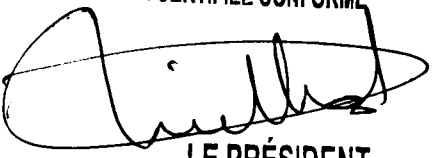
Exercice : 31/12/2016

- Dividende global distribué :	170 000.00 €
- Montant global non éligible à l'abattement de 40% :	170 000.00 €

Exercice : 31/12/2015

- Dividende global distribué :	240 000.00 €
- Montant global non éligible à l'abattement de 40% :	240 000.00 €

COPIE CERTIFIÉE CONFORME



LE PRÉSIDENT



A LA FEUILLE DE VIGNE

**Société par Actions Simplifiée
au capital de 460.000 €**

11A boulevard du Champ de Mars

68000 COLMAR

A. ASTIER
S. DONTENVILLE
F. FURMANN
P. LAMBERGER
A. MAHLER
E. MANTZER
N. SAPIN
J. SOHLER
E. SPIEGEL
S. WEBER

BELFORT
COLMAR
DIDENHEIM
ILLKIRCH
MUNSTER
OBERHAUSBERGEN
OBERNAI
PARIS
ROUFFACH
SÉLESTAT

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2018



A LA FEUILLE DE VIGNE

Société par Actions Simplifiée au capital de 460.000 €

11A boulevard du Champ de Mars

68000 COLMAR

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2018

A l'associé unique de la société A LA FEUILLE DE VIGNE SASU,

1. Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société **A LA FEUILLE DE VIGNE SASU** relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

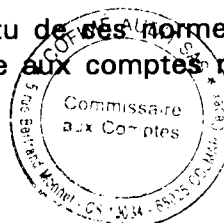
Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

2. Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.



Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

3. Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

4. Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

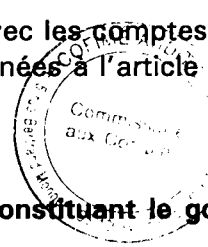
Vérifications des documents adressés à l'associé unique

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés à l'associé unique sur la situation financière et les comptes annuels.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-4 du code de commerce.

5. Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.



Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Président.

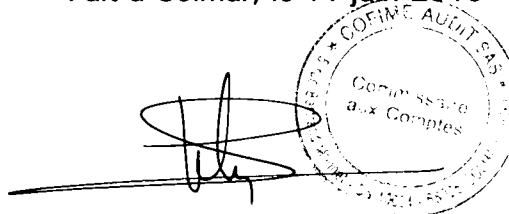
6. Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à Colmar, le 11 juin 2019

A handwritten signature in black ink is positioned to the left of a circular stamp. The stamp contains the text "COFIME AUDIT S.A.S." around the top edge and "Commissaire aux Comptes" in the center.

COFIME AUDIT S.A.S.
Sébastien WEBER
Commissaire aux comptes

Annexe du rapport

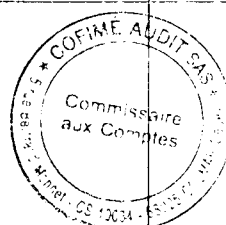
Description détaillée des responsabilités du commissaire aux comptes

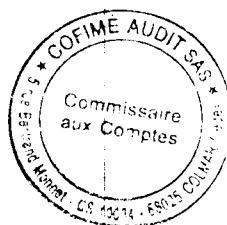
Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Bilan

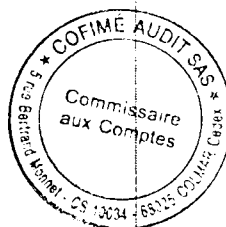
	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/18	Net au 31/12/17
ACTIF				
Capital souscrit non appelé				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets et droits assimilés	7 500	7 500		
Fonds commercial	15 245		15 245	15 245
Autres immobilisations incorporelles	12 129	12 098	31	55
Immobilisations corporelles				
Terrains	33 800	19 426	14 374	17 090
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage	238 324	148 083	90 241	23 665
Autres immobilisations corporelles	1 736 012	1 184 590	551 422	322 814
Immob. en cours / Avances & acomptes				70 481
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées	176 218		176 218	134 125
Autres titres immobilisés	50 772		50 772	50 072
Prêts	9 028		9 028	16 950
Autres immobilisations financières	549 476		549 476	810 501
ACTIF IMMOBILISE	2 828 503	1 371 697	1 456 806	1 460 993
Stocks				
Matières premières et autres approv.	4 721		4 721	3 924
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	567		567	486
Créances				
Clients et comptes rattachés	39 802		39 802	68 512
Fournisseurs débiteurs	221		221	6 011
Personnel				11
Etat, Impôts sur les bénéfices	90		90	90
Etat, TVA	24 065		24 065	21 862
Autres créances	1 565		1 565	5 407
Divers				
Avances et acomptes versés sur commandes	1 638		1 638	519
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	472 064		472 064	41 934
Charges constatées d'avance	11 284		11 284	12 505
ACTIF CIRCULANT	556 017		556 017	161 261
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Prime de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion - Actif				
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL ACTIF	3 384 520	1 371 697	2 012 823	1 622 258





Compte de résultat

	31/12/2018	31/12/2017
Ventes de marchandises	3 790	3 456
Production vendue (services)	1 495 823	1 419 018
Chiffre d'affaires net	1 499 612	1 422 474
Subventions d'exploitation	1 543	10 307
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	1 387	10 882
Autres produits	121	208
Total I	1 502 663	1 443 871
Achats de marchandises	2 231	2 015
Variations de stock	-81	-27
Achats de matières premières et autres approvisionnements	64 390	51 961
Variations de stock	-797	133
Autres achats et charges externes (a)	587 375	581 941
Impôts, taxes et versements assimilés	29 935	27 789
Salaires et traitements	287 933	273 961
Charges sociales	74 958	65 495
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements	114 431	97 110
Autres charges	90 776	85 703
Total II	1 251 150	1 186 080
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	251 513	257 790
Autres intérêts et produits assimilés (3)	11 902	19 182
Total V	11 902	19 182
Intérêts et charges assimilées (4)	56 600	71 014
Total VI	56 600	71 014
RESULTAT FINANCIER (V-VI)	-44 698	-51 832
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	206 814	205 958



Compte de résultat (suite)

	31/12/2018	31/12/2017
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	16 526	19 919
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges	25 247	25 407
Total VII	41 773	45 326
Sur opérations de gestion	25	2 955
Sur opérations en capital	580	683
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	15 582	23 825
Total VIII	16 187	27 463
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	25 586	17 863
Impôts sur les bénéfices (X)	59 952	71 878
Total des produits (I+III+V+VII)	1 556 338	1 508 379
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	1 383 890	1 356 436
BENEFICE OU PERTE	172 448	151 943



COMPTES ANNUELS

2018

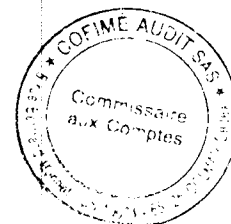
Période du 01/01/2018 au 31/12/2018



ANNEXE

Synthèse de l'annexe

	Applicable	Non applicable	Non significatif
- Règles et méthodes comptables	x		
- Faits caractéristiques		x	
- Actif immobilisé	x		
- Détail des immobilisations	x		
- Frais d'établissement		x	
- Frais de recherche et de développement		x	
- Fonds commercial	x		
- Intérêts immobilisés		x	
- Immobilisations en cours de production		x	
- Approche par composant		x	
- Estimation des titres immobilisés de l'activité de portefeuille		x	
- Liste des filiales	x		
- Détail des amortissements		x	
- Tests de dépréciation des immobilisations		x	
- Informations sur les stocks	x		
- Etat des échéances des créances	x		
- Produits à recevoir	(Détail)		
- Informations sur la créance résultant du report en arrière des déficits		x	
- Dépréciation des immobilisations		x	
- Dépréciation des stocks		x	
- Dépréciation des créances		x	
- Dépréciation des valeurs mobilières		x	
- Intérêts sur éléments de l'actif circulant		x	
- Composition du capital social	x		
- Parts bénéficiaires		x	
- Obligations convertibles échangeables		x	
- Tableau d'affectation du résultat de l'exercice précédent		x	
- Tableau de variation des capitaux propres		x	
- Provisions réglementées	x		
- Provisions pour risques et charges		x	
- Etat des échéances des dettes	x		
- Dettes garanties par des sûretés réelles		x	
- Charges à payer	(Détail)		
- Passifs sans évaluation fiable		x	
- Primes de remboursement d'emprunts		x	
- Ecart de conversion sur créances et dettes		x	
- Clause de réserve de propriété		x	
- Dettes et créances représentées par des effets de commerce		x	
- Différences d'évaluation sur éléments fongibles		x	
- Dettes et créances concernant les entreprises liées		x	
- Actions propres		x	
- Règlement des difficultés des entreprises		x	
- Charges constatées d'avance	(Détail)		
- Produits constatés d'avance	(Détail)		



Synthèse de l'annexe

	Applicable	Non applicable	Non significatif
- Ventilation du chiffre d'affaires net		X	
- Contrats à long terme		X	
- Frais accessoires d'achat		X	
- Informations sur les honoraires des commissaires aux comptes	X		
- Eléments imputables à un autre exercice		X	
- Opérations faites en commun		X	
- Résultat financier		X	
- Transferts de charges d'exploitation et financières		X	
- Transactions avec des parties liées		X	
- Eléments financiers concernant les entreprises liées		X	
- Eléments exceptionnels imputables à un autre exercice		X	
- Eléments exceptionnels		X	
- Transferts de charges exceptionnelles		X	
- Base de l'impôt sur les sociétés		X	
- Impact des évaluations fiscales dérogatoires		X	
- Ventilation de l'impôt sur les bénéfices		X	
- Incidence des modifications votées entre la date de clôture et la date d'arrêté des comptes		X	
- Accroissements et allègements de la dette future d'impôt		X	
- Intégration fiscale : Identité de la société tête de groupe	X		
- Evénements postérieurs à la clôture		X	
- Informations sur transactions effectuées sur les marchés de produits dérivés		X	
- Effectifs		X	
- Droits individuels à la formation (D.I.F)		X	
- Avances et crédits alloués aux dirigeants sociaux		X	
- Rémunération globale et par catégorie de dirigeants		X	
- Identité de la société mère consolidant les comptes de la société		X	
- Engagements financiers donnés	X		
- Autres opérations non inscrites au bilan		X	
- Engagements financiers reçus		X	
- Crédit-bail		X	
- Engagement de retraite			X
- CICE	X		
- Aspects environnementaux		X	



Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SASU A LA FEUILLE DE VIGNE

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2018, dont le total est de 2 012 823 EURO et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 172 448 EURO.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2018 au 31/12/2018.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés par le dirigeant de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2018 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en EURO.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.



Règles et méthodes comptables

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire et dégressif en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets :
 - Droits d'entrée ACCOR: 8 ans
 - Site internet: 3 ans
- * Terrains et aménagements : 10 ans
- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 3 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers :
 - Installations générales: 5 à 20 ans
 - Aménagement du terrain: 10 ans
- * Matériel de transport : 5 ans
- * Matériel de bureau : 1 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans



La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine. L'entreprise pratique l'amortissement dérogatoire pour bénéficier de la déduction fiscale des amortissements en ce qui concerne les immobilisations dont la durée d'utilisation comptable est plus longue que la durée d'usage fiscale.

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Charges à payer et produit à recevoir

Règles et méthodes comptables

Pour des raisons de simplification, l'ensemble des charges à payer, y compris les dettes fournisseurs, est enregistré hors taxes.

Il en est de même pour les produits non encore facturés.

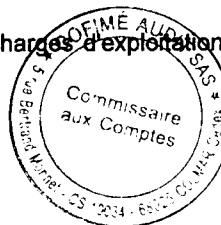
Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant aux rémunérations éligibles de l'année civile 2018 a été constaté pour un montant de 16 853 EURO. Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit correspondant a été porté au crédit du compte 649 - Charges de personnel - CICE.

Le produit du CICE comptabilisé au titre de l'exercice vient en diminution des charges d'exploitation et est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice.

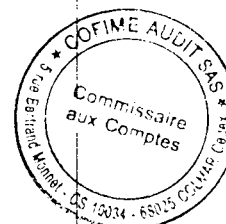


Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	15 245			15 245
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	19 629			19 629
Immobilisations incorporelles	34 874			34 874
- Terrains	33 800			33 800
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	170 422	88 130	20 228	238 324
- Installations générales, agencements aménagements divers	1 527 462	318 841	130 817	1 715 486
- Matériel de transport	12 350			12 350
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	8 761	483	1 068	8 176
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours	70 481		70 481	
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	1 823 276	407 455	222 595	2 008 136
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	134 125	42 093		176 218
- Autres titres immobilisés	50 072	700		50 772
- Prêts et autres immobilisations financières	827 451		268 947	558 504
Immobilisations financières	1 011 648	42 793	268 947	785 493
ACTIF IMMOBILISE	2 869 797	450 247	491 542	2 828 503



Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		407 455	42 793	450 247
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		407 455	42 793	450 247
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste		70 481		70 481
Virements vers l'actif circulant				
Cessions		152 114	268 947	421 061
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice		222 595	268 947	491 542

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial



	31/12/2018
Éléments achetés	15 244
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	
Total	15 245

Le fonds commercial comprend le fonds de commerce sis 11a, Boulevard du Champ de Mars à Colmar avec droit au bail et l'enseigne "A LA FEUILLE DE VIGNE"

Il s'agit d'un fonds acheté et bénéficiant d'une protection juridique.

La valeur mentionnée est celle de l'acte d'acquisition.

Notes sur le bilan

Immobilisations financières

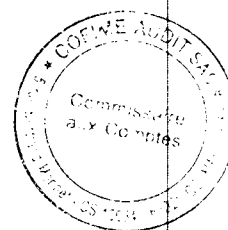
Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres (autres que le capital)	Quote-part du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos
- Filiales (détenues à + 50 %)				
SCI JACQUES CHEVILLARD 68000 COLMAR	10 000	63 591	100,00	-51 807
- Participations (détenues entre 10 et 50 %)				

Renseignements globaux sur toutes les filiales

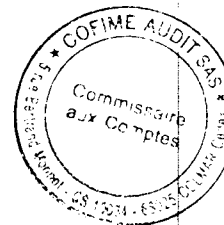
	Valeur comptable Brute	Valeur comptable Nette	Montant des prêts et avances	Cautions et avals	Dividendes encaissés
- Filiales (détenues à + 50 %)	7 203	7 203	169 015		
- Participations (détenues entre 10 et 50%)					
- Autres filiales françaises					
- Autres filiales étrangères					
- Autres participations françaises					
- Autres participations étrangères					



Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	19 574	24		19 598
Immobilisations incorporelles	19 574	24		19 598
- Terrains	16 710	2 717		19 426
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	146 757	21 176	19 850	148 083
- Installations générales, agencements aménagements divers	1 206 165	89 180	130 615	1 164 730
- Matériel de transport	12 350			12 350
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	7 244	1 334	1 068	7 510
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	1 389 226	114 407	151 534	1 352 099
ACTIF IMMOBILISE	1 408 800	114 431	151 534	1 371 697



Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 804 546 EURO et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations	169 015		169 015
Prêts	9 028		9 028
Autres	549 476		549 476
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	39 802	39 802	
Autres	25 941	25 941	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	11 284	11 284	
Total	804 546	77 027	727 519
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice	7 921		

Produits à recevoir

	Montant
Intérêts courus sur prêts	9 028
Intérêts à recevoir Blancol	117
Total	9 145

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 460 000,00 EURO décomposé en 23 000 titres d'une valeur nominale de 20,00 EURO.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	500	20,00
Titres émis pendant l'exercice	22 500	20,00
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	23 000	20,00

Liste des propriétaires du capital

	% de détention	Nombre de part ou d'actions
I. PERSONNES MORALES		
JAPALOU 68000 COLMAR	100,00	23 000,00
II. PERSONNES PHYSIQUES		



Provisions réglementées

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Reconstitution des gisements pétroliers				
Pour investissements				
Pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires	91 020	15 582	25 247	81 355
Prêts d'installation				
Autres provisions				
Total	91 020	15 582	25 247	81 355
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation				
Financières				
Exceptionnelles		15 582	25 247	

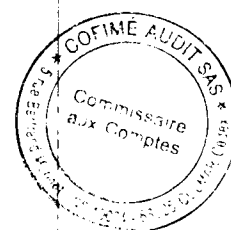
Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 398 854 EURO et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

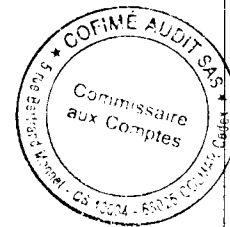
	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	90 378	30 706	59 672	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	116 393	116 393		
Dettes fiscales et sociales	82 827	82 827		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	50 631	50 631		
Autres dettes (**)	55 425	55 425		
Produits constatés d'avance	3 200	3 200		
Total	398 854	339 182	59 672	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice dont :	30 415			
(**) Dont envers groupe et associés	9 597			



Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
Eau, énergie CAP	5 885
Maintenance - CAP	2 022
Honoraires CAP	9 520
Commissions sur ventes CAP	4 655
Annonces et insertions CAP	2 556
Décoration CAP	140
Redevances CAP	10 399
Japalou CAP	9 597
Dettes prov.s/congés à payer	21 076
Intéressement à payer	3 746
Autres charges à payer	4 931
Charges soc.s/congés à payer	5 269
Autres charges à payer	1 233
Forfait social sur intéressement	749
Contribution Eco.Territoriale CAP	621
Formation professionnelle CAP	2 768
Taxe d'apprentissage CAP	1 168
Total	86 335



Comptes de régularisation

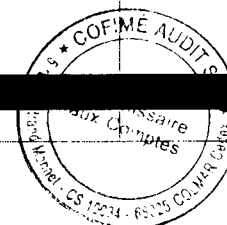
Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Prod.entretien-accueil CPA	3 615		
Assurances CPA	1 967		
Combustible CPA	1 200		
Annonces et insert. CPA	1 457		
Droits d'auteur CPA	559		
Ent.mat.& outillage	2 148		
Cotisations professionnelles CAP	78		
Locations mobilières CPA	165		
Abonnement musical CPA	95		
Total	11 284		

Notes sur le bilan

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
Produits constatés d'avance	3 200		
Total	3 200		



Notes sur le compte de résultat

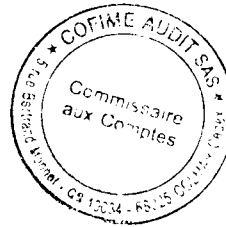
Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Commissaire aux comptes Titulaire

Honoraire de certification des comptes : 3 150 EURO

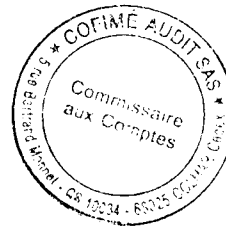
Honoraire des autres services : 0 EURO



Notes sur le compte de résultat

Impôts sur les bénéfices - Intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 01/01/2015, la société SASU A LA FEUILLE DE VIGNE est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe EURL JAPALOU.

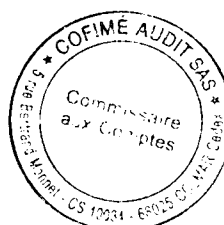


Autres informations

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en EURO
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
<i>Nantissement du fonds de commerce</i>	720 000
<i>Nantissement de 500 parts sociales</i>	2 450 000
Autres engagements donnés	3 170 000
Total	3 170 000
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	



Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le CICE ayant pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises, il sera notamment affecté à des efforts en matière de reconstitution de notre fonds de roulement.